Limousin : terres nouvelles

Autor(en): **Savy, Robert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **70 (1990)**

Heft 4

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-886869

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

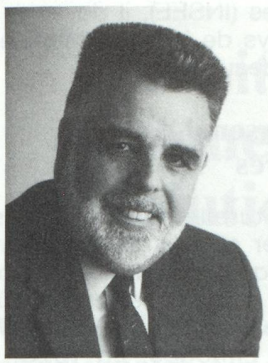

Limousin : terres nouvelles

Robert Savy, Député de la Haute-Vienne, Président du Conseil Régional du Limousin, Limoges

***"Un vaste champ d'expériences économiques et sociales".* C'est ainsi qu'un chroniqueur présentait récemment le Limousin. Longtemps négligée, pour ne pas dire ignorée par la politique d'aménagement du territoire, la moins peuplée des régions françaises - qui est aussi la plus âgée de la Communauté Européenne - n'en est pas moins devenue en quelques années l'une de celles qui comptent le plus fort taux d'équipement en machines laser.**

Saignée par les deux guerres mondiales et notamment la Première, le Limousin, qui aura en un siècle perdu plus du quart de sa population, est devenu "une terre d'accueil" dégageant un solde migratoire positif enregistré pour la première fois lors du recensement de 1982. En outre, sa vocation de carrefour est aujourd'hui indiscutable.

Cette terre ancienne et de tradition, décrite par l'écrivain Jean Giraudoux qui en est issu, "comme un pays à ruisseaux et à collines avec des champs et des châtaigneraies comme des rapiéçages" n'en reste pas moins l'un des plus vieux centres d'industrie et de culture de l'Europe.

Dès le VIIe siècle, l'orfèvre Eloi apparaît comme le précurseur des émailleurs qui, aux XIIe et XIIIe siècles, justifieront dans toute la chrétienté le renom de Limoges et de sa porcelaine, mais aussi celui de sa métallurgie, de ses papeteries et de ses imprimeries. À côté de la porcelaine qui, sous l'impulsion de Turgot et grâce à la découverte en 1768 du kaolin de Saint Yrieix, connaît un formidable essor, se développent l'industrie de la chaussure et de la ganterie ainsi que celle de l'armement à Tulle (Corrèze), notamment.

Alors qu'elle représentait quelque 10 000 emplois avant la Première Guerre mondiale, l'industrie porcelainière n'employait plus en 1986 que 3 700 personnes, se situant ainsi au cinquième rang de l'industrie limousine. La précédaient, les industries textiles et de l'habillement (5 000 emplois, autant que les emplois directement liés à un tourisme vert et haut de gamme), l'ensemble matériels électrique et électronique (6 400 emplois), le travail des métaux (15 000 emplois) et, occupant la première place, le bloc agriculture-sylviculture et activités dérivées, totalisant quelque 60 000 emplois sur les 280 000 que compte la région. Autre secteur enfin qu'il ne faut pas négliger, celui des mines d'uranium dont l'exploitation à partir de 1948 a apporté au Limousin une "nouvelle richesse".

Une agriculture haut de gamme

Employant près de 18 % de la population active, l'agriculture permet donc encore aujourd'hui au **Limousin** d'être classé **"première région agricole française"**. À 90 % orientée vers la production de viande, le Limousin possède le premier troupeau de races à viande bovine de l'hexagone, composé aux deux tiers des prestigieuses "Limousines" dont la viande de première qualité est commercialisée sous le label "Blason Prestige".

Mais la filière bovine n'est pas exclusive et sous l'égide du "Baronet" se développe le **marché du mouton**, en même temps que celui **du porc** dans un souci affirmé des responsables agricoles de "diversification". **La pomme** "perle du Limousin" ou la **filière du foie gras** sont l'expression de cette dynamique qui caractérise aussi le secteur des industries agro-alimentaires en pleine mutation. La présence au Salon International de l'Alimentation, en octobre dernier à Paris, d'un tiers des 120 entreprises de ce secteur confirme ce mouvement. Le jambon cuit Madrange (3e producteur national), les foies gras Bizac cotoyant des produits aussi originaux que la "poêlée des bois" de champignons surgelés de la société Monteil, figurant au palmarès de l'innovation, seront venus confirmer ce **"pari du haut de gamme"** fait par les producteurs limousins depuis une dizaine d'années.

Ce tour d'horizon de l'agriculture ne serait pas complet si l'on omettait de parler de la jeune **forêt limousine** qui, avec 530 000 ha, couvre un tiers du territoire régional. Deuxième région productrice de plants forestiers, le Limousin est aussi la première région française pour les livraisons de sapins Douglas utilisés en bois d'œuvre. Concernant l'ensemble des quelque

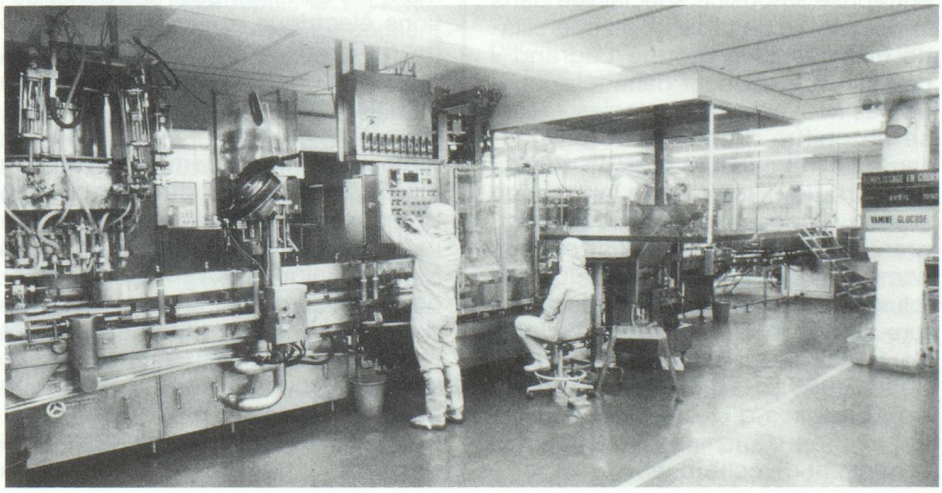

360 exploitations forestières, dont les scieries, les unités de trituration (usine de pâte à papier de Saillat, groupe Aussedat-Rey ou unités de fabrication de panneaux agglomérés à Ussel), les entreprises de papier-carton et du bois d'ameublement, le développement de la filière bois constitue pour le Limousin un atout majeur. Comment s'étonner dès lors que l'environnement, sous toutes ses formes, soit dans cette Région si présent. Ainsi, en octobre dernier, durant trois jours, plus de 120 juristes du monde entier sont venus à Limoges participer à un colloque consacré au droit de l'environnement, en préparation de la conférence mondiale des Nations Unies consacrée à ce thème.

Industries : une grande diversité

Répartie entre industries agricoles et alimentaires, énergie et biens intermédiaires (extraction non-ferreux, matériel de construction, céramique, papier-carton, fonderie), biens d'équipement (constructions mécanique, électrique, électronique ou automobile), sans oublier les biens de consommation (textile-habillement, cuir-chaussure, bois, ameublement, imprimerie), le tissu industriel régional, constitué de petites et moyennes entreprises pour l'essentiel, se caractérise par sa diversification. Au 1er janvier 1986, il représentait quelque 57 000 emplois. Et sur les 5 178 établissements qui le composent, on en dénombrait 56 de plus de 200 salariés, 11 de plus de 500, dont l'entreprise Legrand spécialisée dans la production d'appareillage électrique basse tension, qui emploie à Limoges 3 000 personnes. Groupe mondial né de la reconversion d'une entreprise limousine spécialisée dans la porcelaine de table et d'appareillage électrique, le groupe Legrand - particulièrement actif dans le domaine des nouvelles technologies - réalise un chiffre d'affaires de 5,6 milliards de francs (dont près de 40 % à l'exportation) et reste le plus beau fleuron d'une industrie limousine au prestige de laquelle les entreprises comme Renault Véhicules Industries (plus de 1 000 emplois), la Manufacture Nationale d'Armes de Tulle (plus de 1 000 emplois), Aussedat-Rey à Saillat (850), RTC Compelec (530), les Fonderies d'Ussel (500) ou TRT (fabrication de faisceaux hertziens), continuent de contribuer.

"Parmi les premiers en Europe"

Dans sa grande majorité, le tissu industriel du Limousin est donc constitué de PME et PMI qui seront les premières à subir les effets du grand marché unique européen à partir du 1er janvier 1993. Dans sa volumineuse étude prospective "Limousin 2007" (*), fruit du travail de plus de 200 experts (une première en France réalisée en 1988 pour le compte du Conseil Régional), le rapporteur, soulignant les risques de l'ouverture des frontières, indiquait aussi la direction à prendre pour l'économie limousine : "la réplique sera d'exporter des productions locales spécialisées et à forte valeur ajoutée. Le Limousin doit se positionner sur les points faibles du commerce extérieur français", ajoutait-il. "Il faudra donc être, sinon le meilleur, du moins un des tout premiers en Europe".

Quelques-uns, déjà, ont montré le chemin. Tel Haviland qui a redonné à la porcelaine ses lettres de noblesse, tel Weston, l'un des plus prestigieux fabricants de chaussures au monde, De Castelbajac, l'un des maîtres de la haute couture française, ou bien encore la gamme des produits de beauté Sothys, entreprise qui a quitté Paris en 1970 et dont la marque est aujourd'hui présente dans une soixantaine de pays occidentaux. Car c'est encore un des particularismes de l'économie limousine : déficitaire avec les pays en voie de développement, les exportations du Limousin sont à 95 % destinées à l'Europe, à l'Amérique du Nord ou au Japon. En 1986, elles représentaient un total de 3,1 milliards de francs et provenaient pour l'essentiel de la filière herbe (animaux vivants, viandes), de la filière bois (principalement les cartons), puis des constructions électrique et électronique, des produits pharmaceutiques, sans oublier les produits de la céramique (340 millions de francs).

Ainsi, en même temps qu'elles le menacent, la libre circulation des biens et la concurrence accrue induites par l'ouverture du Grand Marché Unique peuvent être la chance du Limousin, qui mieux que d'autres, a su marier traditions et technologies du futur. Preuve en est, la place occupée par le Limousin au hit parade des régions offrant le terrain le plus fertile au développement des jeunes entreprises. Dans ce classement, établi par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), il devance en effet les Pays de Loire et talonne la Région Bordeaux-Aquitaine.

Tout un arsenal de laboratoires

Tout naturellement, Limoges - premier et plus illustre centre céramique français - s'est positionné pour occuper le créneau des céramiques techniques. Et après le transfert à Limoges, en 1979, de l'Ecole Nationale Supérieure de Céramique Industrielle de Sèvres, le Limousin s'est doté de tout un arsenal de laboratoires dont le plus prestigieux reste l'unité associée au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) "Céramiques Nouvelles" (UA 320), réunissant près d'une centaine de chercheurs qui, joignant leur énergie à celle des membres du Centre de Transfert de Technologies Céramiques enrichissent les propres recherches des entreprises dans des domaines aussi variés que le traitement thermique, les composites céramiques, les céramiques semi ou supra-conductrices, les céramiques magnétiques ou thermomécaniques. Mais, de la même façon, que ce soit dans le traitement des eaux (le Limousin, véritable château d'eau de l'hexagone, est doté d'une Fondation de l'Eau, centre de formation professionnelle aux métiers de l'eau et de l'assainissement), les communications et micro-ondes, le génie biologique, enzymatique ou génétique - notamment avec l'unité Genius de l'Université de Limoges, génératrice d'activités nouvelles - dans l'électronique et les télécommunications, les produits pharmaceutiques ou la fabrication en Creuse, par les Ateliers Maitres, de glissières à coussin d'air et de machines à mesurer tri-dimensionnelles, c'est un portrait futuriste du Limousin qui pourrait être tracé...au laser. Et, pour celà, comme le soulignait le rapporteur général de "Limousin 2007", "il suffirait de simplement rétablir la vérité des choses". Ainsi, après avoir été célèbre pour son plateau de Mille Vaches, la région Limousin pourrait fort bien le devenir pour ses usines aux mille lasers. ■

(*) Étude prospective "Limousin 2007" en deux tomes - Conseil Régional du Limousin, 27, Boulevard de la Corderie, 87031 Limoges cedex - Tél. (16) 55 45 19 00. Télécopie : (16) 55 45 18 25